



Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI
6^{ème} et 7^{ème} étages immeuble Woodin Center
Avenue Noguès, Plateau
01 BP 3172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone : 20 22 57 53
Fax : 20 21 42 97

Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)

Projet « Agriculture »

Rapport d'audit financier
Exercice 2015

Période allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015
Rapport d'audit financier
Ce rapport contient 28 pages hors annexes



Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI
6^{ème} et 7^{ème} étages immeuble Woodin Center
Avenue Noguès, Plateau
01 BP 3172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone : 20 22 57 53
Fax : 20 21 42 97

**Secrétariat Technique du Contrat de
Désendettement et de Développement (ST-C2D)**

Complexe Hôtelier Ivoire Palm Club
Bâtiment 7 - bureaux n°3
Boulevard Latrille, Abidjan, □
Code postal : 01 BP 1533 Abidjan 01 C2D

A l'attention de Madame la Coordinatrice

Madame,

En exécution de la mission d'audit des projets du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), nous vous présentons ci-après, notre rapport relatif au projet « PARFACI », pour la période 2015.

- Les états financiers du projet sont constitués des éléments suivants :
- Un état des dépenses des périodes concernées par catégorie et par composante ;
- Une situation de trésorerie, indiquant les encaisses et soldes bancaires du projet (état de position de la trésorerie) ;
- Un état des actifs et des équipements détenus par le projet sur l'exercice 2015.

Responsabilité de la préparation des états financiers

L'Unité de Coordination du Projet (UCP) est responsable de la préparation sincère des états financiers et des notes annexes, en conformité avec les principes du système comptable en vigueur dans l'espace OHADA. Cette responsabilité couvre également la conception, la mise en place et le maintien de procédures de contrôle interne, permettant de garantir que la sincérité et la présentation des états financiers ne sont pas entachées par des anomalies significatives provenant d'erreurs ou de cas de fraude.



Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)

Projet « Agriculture »

Rapport d'audit financier

Période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit pour le secteur public « International Public Sector Accounting Standards » (IPSAS) de « l'International Public Sector Accounting Standards Board » (IPSASB). Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie, que nous planifions, et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le risque de fraude en application de la norme ISA 240. Il prend également en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues, et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, à réaliser les procédures convenues suivantes :

a) Procédures de passation de marchés

S'assurer que les biens et prestations requis pour le projet, et qui doivent être financés par le C2D, sont acquis conformément au Code des Marchés Publics en Côte d'Ivoire.

b) Compte bancaire dédié

- Vérifier les mouvements de fonds sur le compte bancaire dédié ouvert dans les livres de l'Agence Comptable Centrale des Dépôts (ACCD) au nom de l'UCP ;
- Chercher à établir si les transactions financières effectuées, sont conformes à la période auditée, de même que les soldes à la fin de chacune des périodes sont admissibles et corrects.



c) Dépenses engagées dans le cadre du projet et correspondant à la période auditée

- S'assurer que les fonds reçus dans le cadre du projet suite à des décaissements, ont été dépensés conformément au budget approuvé et au Plan d'Activités Annuel en vigueur, au moment où les dépenses ont été effectuées, dans le respect des dispositions de l'accord de subvention ;
- S'assurer également que ces dépenses correspondent à la période auditée.

d) Systèmes de contrôles internes

Evaluer l'adéquation et l'efficacité du système de comptabilité et de contrôle interne dans son ensemble, en matière de contrôle des dépenses, à tous les niveaux du programme et des autres transactions financières, notamment en ce qui concerne l'adéquation et l'efficacité des contrôles relatifs aux transactions en espèces.

e) Protection des actifs

S'assurer que l'UCP a mis en place des mécanismes de suivi et de protection des actifs acquis avec les fonds du C2D, et les a utilisés aux fins prévues. Un registre des actifs du programme a été créé et tenu régulièrement. Les droits de propriété ou les droits des bénéficiaires associés sont établis.

f) Exécution physique

S'assurer que les exécutions physiques réalisées par le projet existent et qu'elles sont en adéquation avec les dépenses engagées.

Les principales conclusions issues de nos travaux, sont les suivantes :

1 Examen des états financiers du projet

Nous sommes d'avis que les états financiers présentés au titre de la mise en œuvre du projet dénommé « PARFACI », donnent une image fidèle des ressources et emplois du projet pendant la période allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, conformément aux règles et méthodes comptables adoptées par l'UCP-PARFACI, et que les dépenses ont été employées aux fins pour lesquelles elles étaient prévues, conformément aux accords de financement conclus.



2 Résultats des procédures convenues

a) Procédures de passation de marchés

Nos commentaires détaillés sur la revue de passation de marchés sont présentés dans la section 3 de notre rapport.

b) Compte bancaire dédié

Les transactions réalisées sur le compte bancaire ACCD N°10356580001 12 dédié au Projet « PARFACI », sont conformes aux accords de financement. Ce compte présente un solde créditeur de 4 178 684 556 francs CFA au 31 décembre 2015.

c) Dépenses engagées dans le cadre du projet et correspondant à la période auditée

Nous confirmons que les fonds reçus dans le cadre du projet, ont été dépensés conformément au budget approuvé et au Plan d'Activités Annuel en vigueur, et dans le respect des dispositions de l'accord de subvention, sous les réserves formulées dans la section 1 ci-avant, du présent rapport.

d) Système de contrôle interne

Notre évaluation relative au système de contrôle interne fait l'objet d'un rapport séparé.

e) Protection des actifs

Nous nous sommes assurés que l'état des actifs présentait correctement et de façon exhaustive, les actifs acquis dans le cadre du projet pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, conformément aux conditions contractuelles et aux informations contenues dans le rapport financier.

Nos travaux portant sur des actifs de 799 682 853 francs CFA n'ont pas révélé d'anomalies.



Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)
Projet « Agriculture »
Rapport d'audit financier
Période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015

f) Exécution physique des activités

Nos diligences permettent d'attester que les activités ont été généralement réalisées conformément au cahier des charges initialement validé entre les parties. Cependant, un certain nombre d'activités n'ont pu être exécutées comme convenu dans les contrats d'exécution. Par ailleurs, le suivi de contrats conclus par le FIRCA avec les structures partenaires présente des insuffisances.

Nos commentaires détaillés sur le volet exécution physique sont présentés à la section 4 de notre rapport.

Abidjan, le 30 juin 2016

Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI


Franck Nangbo
Expert-Comptable Diplômé
Directeur associé


Marcel Kopoin
Associé



Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)
Projet « Agriculture »
Rapport d'audit financier
Période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015

Sommaire

	Pages
1 Contexte et objectif de la mission	8
2 Volet audit des comptes du projet	11
3 Volet revue des passations de marchés	21
4 Volet analyse de l'exécution physique	23

1 Contexte et objectif de la mission

1.1 Contexte de la mission

Dans le cadre de l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE), la Côte d'Ivoire a bénéficié d'un allègement substantiel de sa dette extérieure d'un montant de 4 090 milliards de francs CFA, sur un stock de 6 373,9 milliards de francs CFA, aussi bien de la part des organismes multilatéraux de financement, notamment le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale, que de la part des créanciers du Club de Paris.

Le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) est un volet spécifique de l'annulation de la dette extérieure vis-à-vis de la France, après l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTTE. Ainsi, le C2D est un mécanisme d'annulation des créances d'Aide Publique au Développement (APD) à travers un refinancement par dons, des échéances de la dette remboursée par la Côte d'Ivoire.

C'est dans ce cadre que l'Etat de Côte d'Ivoire et l'Etat français ont signé le 24 juillet 2012, à Paris, un accord bilatéral d'annulation de la dette ivoirienne auprès du Club de Paris. La signature de cet accord consacre une remise de dette sèche à la Côte d'Ivoire, d'un montant de 600 milliards de francs CFA. A cela, s'ajoute un don à la Côte d'Ivoire d'un montant de 1 900 milliards de francs CFA, pour le financement des projets de développement et de réduction de la pauvreté, dans le cadre du Contrat de Désendettement et de Développement. Le premier Contrat C2D a été signé le 1^{er} décembre 2012 à Abidjan.

Le premier C2D est entré dans sa phase opérationnelle avec la création de trois (3) principaux organes, à savoir :

- Le Comité d'Orientation et de Suivi du C2D (COS-C2D) présidé par le Premier Ministre. Il a pour mission principale d'orienter la répartition des projets et programmes bénéficiant des ressources du C2D en faveur de la lutte contre la pauvreté, de la croissance et de la bonne gouvernance ;
- Le Comité Technique Bilatéral du C2D (CTB-C2D) présidé par le Directeur de Cabinet du Premier Ministre. Il est chargé de la préparation et de la mise en œuvre des orientations définies par le COS-C2D ;
- Le Secrétariat Technique du C2D (ST-C2D), une structure permanente, placée auprès du Premier Ministre, ayant pour mission d'assister le COS-C2D et le CTB-C2D, dans l'exécution de leurs missions ; il assure également le suivi comptable, budgétaire et technique des projets et programmes du C2D.

C'est dans ce contexte que, notre cabinet a été sélectionné à la suite d'un appel d'offre international, pour conduire l'audit des différents projets.



Le présent rapport d'audit est relatif aux opérations exécutées dans le cadre du Programme d'Appui à la Relance des Filières Agricoles de Côte d'Ivoire (PARFACI), pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 et fait suite à l'audit des périodes 2013 et 2014.

Le PARFACI a été décliné en 3 grandes composantes : i) Appui foncier ; ii) Appui aux filières vivrières; iii) Appui institutionnel.

La composante "Appui aux filières vivrières", qui fait l'objet d'audit technique a été confiée au Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) par le Ministère de l'Agriculture à travers la convention d'exécution n°2014-0-3-0037/02-18/PARFACI-C2D/MINAGRI signée le 08 octobre 2014.

L'objectif général de cette composante du C2D-PARFACI est d'apporter un appui à 4 filières vivrières dont deux filières végétales (maïs/soja et légumes) et deux filières animales (piscicole et porcine) dans les différents aspects de la chaîne des valeurs : production, commercialisation, qualité-coût et système d'information sur les prix.

1.2 Objectifs de la mission et son déroulement

Il ressort des termes de référence que la mission de l'auditeur consiste à donner l'assurance à l'Etat français et à l'Etat ivoirien, que les ressources allouées au titre du C2D sont gérées conformément à la réglementation en vigueur, en matière d'exécution de dépenses publiques, aux clauses des différentes Conventions d'affectation et aux objectifs assignés.

A cet effet, le contrôle exercé par le Consultant s'étendra sur l'ensemble des dépenses financées par le C2D, à tous les niveaux de la chaîne d'exécution des dépenses (central, décentralisé) et pour les projets concernés. Les procédures convenues dans les termes de référence peuvent être résumées comme suit :

- Donner son opinion sur la situation financière générale du projet pour la période concernée définie dans le planning ;
- S'assurer que les procédures de passation de marchés ont été correctement exécutées ;
- S'assurer que l'état des dépenses correspond à ladite période ;
- Donner son opinion sur l'état de la position de trésorerie (en caisse et soldes bancaires des projets) ;
- Donner son opinion sur l'état des actifs et de l'équipement détenus par le projet à la période définie ;
- Effectuer une revue du contrôle interne ;
- S'assurer de l'exécution physique des travaux.



Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)

Projet « Agriculture »

Rapport d'audit financier

Période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015

Nos travaux d'audit des comptes du projet « PARFACI », se sont déroulés en juin 2016 et ont porté sur l'ensemble des dépenses du projet.

Nous avons dans le cadre de notre mission, rencontré les structures impliquées dans ce projet :

- L'Unité de Coordination du PARFACI ;
- Le FIRCA.



2 Volet audit des comptes du projet

Les états financiers combinés du projet « PARFACI » se présentent comme suit au 31 décembre 2015 en FCFA :

TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES-C2D PARFACI					
Période: 1 ^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015					
EMPLOIS	Montants en FCFA	Notes	RESSOURCES	Montants en FCFA	Notes
Dépenses de l'UCP	1 407 657 919		Solde d'ouverture	2 628 969 267	1
Dépenses d'investissement	799 682 853	3	Banque	2 628 444 332	
Dépenses de fonctionnement	607 975 066	4	Caisse	524 935	
Avances restant à justifier	294 000	5	Ressources reçues 2015	4 000 000 000	2
Dépenses FIRCA	1 041 634 407	7	Autres ressources	0	
Avances versées	1 041 634 407				
Solde trésorerie au 31.12.2015	4 179 382 941	6			
Banque	4 178 684 556				
Caisse AC	686 035				
Caisse UCP	12 350				
TOTAL DES EMPLOIS	6 628 969 267		TOTAL DES RESSOURCES	6 628 969 267	

Cette situation combinée comprend les comptes du FIRCA et ceux de l'UCP.



2.1 Commentaires sur les états financiers combinés du projet

Note 1

La trésorerie du projet « PARFACI » présentent un solde bancaire d'ouverture au 1 janvier 2015 de 2 628 444 332 de francs CFA. Ce solde est corroboré par le relevé bancaire de l'ACCD.

Note 2

Les fonds reçus au cours de l'année 2015 au titre du projet « PARFACI » s'élèvent à un montant total de 4 000 000 000 de francs CFA.

Nous avons adressé un courrier de confirmation de solde et de demande des relevés bancaires à l'Agence Comptable Centrale du Trésor.

L'exploitation des documents obtenus nous a permis de confirmer le montant des fonds perçus par le projet avec pour date de valeur le 20 mai 2015_ référence 4924826.

Note 3

Ce poste présente l'ensemble des acquisitions de biens (matériels informatiques, mobiliers de bureaux, véhicules et logiciels) financés par l'UCP-PARFACI sur l'exercice 2015. Ces dépenses s'élèvent à un montant total de 799,682 millions de francs CFA comprenant :

- Installation réseaux : 16,791 millions de francs CFA ;
- Mobiliers de bureau : 2,711 millions de francs CFA ;
- Logiciel : 42,632 millions de francs CFA ;
- Matériel informatique : 185,528 millions de francs CFA ;
- Matériel roulant : 552,020 millions de francs CFA.

Nos travaux de validation ont consisté à vérifier les justificatifs de la dépense, les justificatifs de paiement ainsi que l'observation physique de certains biens.

Nos travaux n'ont pas relevé d'anomalies.

Note 4

Ce poste enregistre les dépenses de fonctionnement. Il comprend en partie les salaires et indemnités du personnel de l'Unité de Coordination du Projet, et des Fonctionnaires et Agents de l'Etat mis à disposition du projet « PARFACI » (l'Agent Comptable, le Contrôleur Financier et leurs Assistants) sur la période :

- Salaires et indemnités du personnel de l'UCP du projet : 143,752 millions de francs CFA ;

- Indemnités des fonctionnaires et agents de l'Etat mis à disposition du projet : 11 ,300 millions de francs CFA.

Ces dépenses comprennent également les frais liés aux fournitures de consommables et services extérieurs d'un montant cumulé de 452,923 millions de francs CFA détaillés comme suit :

Description de la dépense	Montants en FCFA
Achats de petits matériels, fournitures de bureau, fournitures techniques et documentation	755 625
Achats de carburants pour les véhicules de service	95 600 000
Achats de fournitures, consommables pour le matériel informatique et matériel et fournitures d'entretien	55 020 312
Rémunérations de prestations extérieures (assurances matériels et personnel, entretien, etc.)	126 042 167
Abonnements et consommation d'eau et d'électricité	2 756 455
Loyers et charges locatives des locaux (hors logements de personnel)	30 800 000
Indemnités de mission à l'intérieur (frais de mission, frais d'hôtel et perdiems, etc.)	141 948 011
Total dépenses diverses	452 922 570

Nos diligences ont porté sur l'analyse des documents suivants :

- L'arrêté 802 du 3 décembre 2013 portant fixation des salaires et indemnités du personnel de la CSP ;
- Les contrats de travail et les certificats de prise de service du personnel de l'UCP ;
- Les décrets de nomination et les certificats de prise de fonction des fonctionnaires et agents de l'Etat mis à disposition ;
- Analyser les justificatifs des dépenses (bon de commande, facture, bon de livraison, preuve de règlement) ;
- Vérifier l'éligibilité des dépenses en corroborant leurs existences au budget et leurs conformités avec la convention de financement ;
- S'assurer du respect des procédures de passation de marché
- Les ordres de paiement ;
- Les relevés bancaires ;
- Etc.

Nos diligences n'ont pas relevé d'anomalies nécessitant une attention.



Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)

Projet « Agriculture »

Rapport d'audit financier

Période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015

Note 5

Ce poste enregistre les avances non encore justifiées au 31 décembre 2015. Ces avances sont détaillées ci-après :

- 288 000 francs CFA correspondant aux frais de mission relatifs à l'atelier de renforcement des capacités techniques sur les mesures de sauvegarde environnementale et sociale, organisé par le PSAC du 9 au 12 Aout 2015 à Grand Bassam ;
- 6 000 francs CFA relatifs au reliquat des frais de mission d'appui au processus de construction des points de vente de la viande porcine dans les villes de Bouaké, Yamoussoukro, Bouaflé et Man du 31/08 au 05/09/2015.

Nos diligences ont relevé que les écritures de ces avances n'avaient pas été passées dans la comptabilité de l'UCP au 31 décembre 2015. Toutefois, après constat, l'UCP a régularisé cette situation.

Note 6

Le projet « PARFACI » présente un solde bancaire créditeur de 4 178 684 556 francs CFA au 31 décembre 2015.

Nos diligences ont porté sur l'analyse des documents suivants :

- Réponse à la confirmation de solde adressée à l'Agence Comptable Centrale de Dépôt ;
- Les relevés bancaires ;
- Etc.

Nos travaux nous ont permis de confirmer le solde.

Note 7

Le montant de 1 041,634 millions de francs CFA, correspond aux avances faites au Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) par l'UCP-PARFACI, dans le cadre d'une convention d'exécution de la composante « Appui aux filières vivrières » du projet « PARFACI ».

Les dépenses réalisées par ce partenaire sont commentées de façon détaillées dans la section suivante :



2.2 Commentaires sur les comptes du FIRCA

La situation financière de la composante « Appui aux filières vivrières » gérée par le FIRCA, se présente comme suit au 31 décembre 2015 en francs CFA :

TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES- FIRCA					
Période: Du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015					
EMPLOIS	Montants en FCFA	Notes	RESSOURCES	Montants en FCFA	Notes
Dépenses de la période	1 858 158 569		Solde d'ouverture	1 767 059 103	1
Dépenses diverses	1 702 213 684	4	Banque	1 765 604 348	
Rémunération FIRCA	155 944 885	5	Caisse	1 454 755	
Avances	392 500		Réception de fonds PARFACI	1 041 634 407	2
Solde au 31.12.2015	952 001 809	6	Autres ressources	1 859 368	3
Banque	950 269 759				
Caisse	1 732 050				
TOTAL DES EMPLOIS	2 810 552 878		TOTAL DES RESSOURCES	2 810 552 878	

Nos diligences ont porté sur l'analyse des documents suivants :

- Le budget de la période ;
- Le Plan Annuel d'Activités ;
- Le Plan de passation de marchés ;
- Les pièces justificatives des dépenses (bons de commande, factures, bons de livraison) ;
- Les pièces justificatives relatives aux procédures de passation de marchés ;
- Les relevés bancaires ;
- Les états de rapprochement bancaire ;
- Les procès-verbaux de caisse ;
- Etc.



Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)

Projet « Agriculture »

Rapport d'audit financier

Période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015

Note 1

A l'ouverture de l'exercice, la trésorerie du compte FIRCA pour le projet « PARFACI », présente un solde bancaire créditeur de 1 765 604 348 de francs CFA. Ce solde est corroboré par le relevé bancaire. Le solde de la caisse à l'ouverture se chiffrant à 1 454 755 francs FCFA, a été confirmé par le procès-verbal d'inventaire au 31 décembre 2014.

Note 2

Les ressources proviennent essentiellement des fonds décaissés par l'UCP PARFACI, dans le cadre de la convention d'exécution de la composante « Appui aux filières vivrières » du projet « PARFACI ». Au cours de l'exercice 2015, les fonds décaissés s'élèvent à 1 041 634 407 francs CFA.

Nous avons adressé un courrier de confirmation de solde et de demande des relevés du compte bancaire dédié, ouvert à la banque ECOBANK.

L'exploitation des relevés bancaires nous a permis de confirmer le montant des fonds perçus par le projet.

Note 3

Ce poste enregistre les fonds relatifs aux retenues de garantie sur les marchés passés (1 359 368 francs CFA) et aux achats de DAO, par les soumissionnaires aux appels d'offres (500 000 francs CFA).

Nos diligences n'ont pas relevé d'anomalies.

Note 4

Ce poste concerne les dépenses induites par la mise en œuvre de la composante « Appui aux filières vivrières » du projet « PARFACI ».

Les activités réalisées sur l'année 2015, s'élèvent 1 702,214 millions de francs CFA et se décomposent par volets comme suit :

Volets	Montant	Notes
Volet filière légumes	568 041 308	a
Volet filière maïs	401 595 759	b
Volet filière soja	115 990 954	c
Volet filière piscicole	272 744 325	d
Volet filière porcine	288 542 741	e
Volet études stratégiques	55 298 597	f
Total dépenses diverses	1 702 213 684	

Les activités menées sur l'année 2015 par volet sont les suivantes :

a. Volet « légumes »

Les activités exécutées sur la période portaient sur :

- Appui au processus de certification des semences de légumes (édition et diffusion de règlements techniques, formation des agents de la certification, conduite des activités de certification des semences produites) ;
- Identification des parcelles de production de semences de légumes dans les régions concernées ;
- Réalisation des différentes études d'aménagements des parcelles de production de semences de légumes (25 ha) et des périmètres maraîchers (400 ha) ;
- Réalisation des aménagements et équipement des parcelles et installation des producteurs bénéficiaires (y/c les multiplicateurs de semences) ;
- Appui conseil aux producteurs semenciers ;
- Formation des producteurs et suivi post-formation ;
- Acquisition et mise à la disposition des multiplicateurs semenciers et des producteurs de légumes, les facteurs de production et le petit matériel agricole ;
- Amélioration du dispositif de commercialisation des légumes sur le modèle de plateformes basées sur les chaînes de valeur (en lien avec le Bureau de Vente des Producteurs et les autres acteurs) dans les régions concernées ;
- Acquisition des équipements de conditionnement et de stockage des semences (voir GRAINPRO) et les mettre à la disposition des producteurs ;
- Suivi des activités mis en œuvre dans les régions concernées avec l'implication des Directions Régionales de l'Agriculture ;
- Coordination et suivi des activités liées à l'aménagement des périmètres maraîchers avec l'implication de la Direction de la Maîtrise de l'Eau et de la Modernisation des Exploitations (DMEME/MINAGRI).

L'examen des dépenses correspondant à ces activités n'a pas relevé d'anomalies.

b. Volet « maïs »

Les activités exécutées sur la période portaient sur :

- Formation des producteurs et appui conseil ;

- Acquisition des équipements et matériel végétal de productions pour les producteurs;
- Accompagnement de l'appui à la mise à marché du maïs en lien avec les SIM et les initiatives nationales (OCPV/RONGEAD, PPAAO/WAAPP, etc.) ;
- Aide à la mise en place d'une interprofession Maïs en Côte d'Ivoire et à la consolidation de l'organisation ;
- Suivi des activités mis en œuvre dans les régions concernées avec l'implication des Directions Régionales de l'Agriculture.

L'examen des dépenses correspondant à ces activités n'a pas relevé d'anomalies.

c. Volet « soja »

Les activités exécutées sur la période portaient sur :

- Identification des parcelles et des producteurs multiplicateurs de semences de soja dans la Région du Gbêkê ;
- Formation et suivi post formation par le CNRA des multiplicateurs de semences de soja identifiés ;
- Multiplication des semences commerciales de soja par les multiplicateurs de semences de Soja (5 ha) ;
- Acquisition des équipements et matériel végétal de productions pour les multiplicateurs de semences et les producteurs de soja ;
- Encadrement technique et conseil aux producteurs.
- Appui au développement des Systèmes d'Information des Marchés (SIM) ;
- Suivi des activités mises en œuvre dans les régions concernées avec l'implication des Directions Régionales de l'Agriculture.

L'examen des dépenses correspondant à ces activités n'a pas relevé d'anomalies.

d. Volet « piscicole »

Les activités exécutées sur la période portaient sur :

- Mise en œuvre des volets appui à l'installation et au renforcement des capacités des pisciculteurs ;
- Mise en œuvre du volet recherche développement du projet d'appui à la pisciculture paysanne en Côte d'Ivoire ;

- Réalisation des études sur l'augmentation du taux de survie post-larves du silure et du mâchoiron;
- Production et diffusion des alevins de Tilapia dans les zones piscicoles;
- Organisation de voyages d'études et d'échanges d'expériences
Formation des organisations de base et nationales ;
- Edition et diffusion des fiches techniques sur les systèmes de reproduction et d'alevinage ;
- Elaboration et édition d'un répertoire des itinéraires de systèmes intégrés pisciculture-agriculture adaptés aux conditions locales ;
- Mise au point des formules alimentaires.

L'examen des dépenses correspondant à ces activités n'a pas relevé d'anomalies.

e. Volet « porcin »

Les activités exécutées sur la période portaient sur :

- Mise en œuvre des volets cellule technico-économique, redynamisation des GDS et promotion des produits porcins ;
- Mise en place des unités pilotes pour la fabrication de biogaz ;
- Conception et édition des guides de bonnes pratiques d'élevage;
- Réhabilitation, équipement et installation de points de vente ;
- Réalisation d'une étude sur la compétitivité des produits porcins locaux ;
- Sensibilisation/formation à la gestion coopérative et à l'esprit associatif ;
- Appui à la professionnalisation;
- Formation des acteurs et organisation des voyages d'études et d'échanges d'expériences.

L'examen des dépenses correspondant à ces activités n'a pas relevé d'anomalies.

f. Volet « études stratégiques »

Les activités exécutées sur la période portaient sur :

- Recrutement de consultants sur la base des TDRs validés par les parties prenantes ;
- Lancement et suivi de la réalisation des deux études stratégiques (étude de faisabilité pour la mise en place d'un Système National de



Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)

Projet « Agriculture »

Rapport d'audit financier

Période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015

Contrôle de la Sécurité sanitaire des Aliments (SNCA), étude pour la mise en place d'un fonds compétitif sur les innovations technologiques) ;

- Organisation de l'atelier de validation des conclusions de l'étude de faisabilité pour la mise en place d'un SNCA.

L'examen des dépenses correspondant à ces activités n'a pas relevé d'anomalies.

Note 5

Ce poste enregistre la part de la rémunération du partenaire FIRCA imputée à l'exercice 2015. Ce montant permet au FIRCA de couvrir en partie les investissements et charges de fonctionnement pour la mise en œuvre du projet, notamment les frais du personnel affecté, les consommables, les dotations aux amortissements sur les biens (acquis ou propres). La part enregistrée sur la période 2015 s'élève à 155,945 millions de francs CFA.

Nous n'avons pas relevé d'anomalies.

Note 6

Le montant de 952,002 millions de francs CFA correspond au solde de trésorerie de la composante « Appui aux filières vivrières » exécutée par le FIRCA. Il se décompose comme suit au 31 décembre 2015 :

- Solde de la banque : 950,270 millions de Francs CFA ;
- Solde de la Caisse : 1,732 millions de Francs CFA.

Nos travaux nous ont permis de confirmer que le solde de la trésorerie relative à la composante « Appui aux filières vivrières », est correct et retrace l'ensemble des transactions effectuées dans le cadre projet au 31 décembre 2015.

3 Volet revue des passations de marchés

La liste des marchés passés au cours de la période et soumise au présent audit est indiquée en annexe I.

Afin de fonder notre opinion sur la régularité des marchés passés dans le cadre du projet « Agriculture », nous avons mis en œuvre les diligences suivantes :

- Vérifier si les méthodes de passation de marchés, d'évaluation et d'adjudication, ont été respectées conformément aux dispositions du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) ;
- Vérifier si les critères de sélection des consultants sont respectés, en mettant en exergue le principe de clarté et de transparence de l'évaluation des offres ;
- Examiner la conformité de l'exécution du contrat avec les dossiers d'appel d'offres approuvés ;
- Vérifier si les dépenses engagées dans le cadre du projet sont éligibles ;
- Analyser les risques en matière de respect des principes d'acquisitions, de contrôle, de compétences et la capacité de gestion du personnel de l'agence d'exécution, et plus généralement ceux liés au système national ;
- Vérifier si tous les avis d'appel d'offres ont été suivis et si les procédures de publication ont été respectées conformément aux modèles qui fixent le contenu ;
- Effectuer un rapprochement entre le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) et le dossier type d'appel d'offres, afin de vérifier si les conditions requises sont respectées ;
- Examiner et vérifier si les procédures d'ouverture des plis ont été respectées, notamment le respect des dates limites pour les soumissions, le délai entre la date limite de soumission et l'ouverture des plis, l'enregistrement de la présence des représentants des soumissionnaires, le rejet de soumissions en retard, l'ouverture de toutes les soumissions en temps opportun, la lecture des détails, le procès-verbal d'ouverture des plis, le procès-verbal des discussions des problèmes associés aux soumissions au moment de l'ouverture des plis ;
- Vérifier si la garantie de bonne exécution a été suivie.

Les résultats de nos diligences relatives à la passation des marchés sont les suivants :



3.1 Résultats de la revue des marchés passés par l'UCP

Constatation n°1	Intitulé du marché: lot 1 du marché « Recrutement d'opérateurs techniques pour l'établissement des dossiers techniques de délimitations des parcelles en vue de la délivrance des certificats fonciers individuel et collectif dans les départements du C2D PARFACI en trois (3) lots »
Problème relevé: Offre non attribuée au meilleur soumissionnaire	
Description de la constatation: Le groupement DS Immobilier/Extra Topo/SCP Citrat s'est vu octroyé le lot 1 du marché indiqué en objet, alors qu'il venait en troisième position à l'issue de l'évaluation des offres. Selon l'UCP, une telle décision aurait été prise parce que les deux premiers avaient déjà été attributaires d'autres lots (lot 2 et lot 3), et ainsi pourraient ne pas être capables d'exécuter de marché supplémentaire. A notre avis, les restrictions opposées aux soumissionnaires auraient dû être clairement inscrite dans le dossier de sollicitation, et non attendre la fin du processus pour décider, au risque de paraître arbitraire.	
Commentaires de l'UCP: Les cabinets de géomètre experts ont proposés le même personnel sur tous les lots, ainsi un cabinet ne pouvait être attributaire de plus d'un lot pour personnel insuffisant. Ainsi en faisant la combinaison la plus avantageuse pour l'autorité contractante, l'attribution a été faite comme suit : Lot 1 : Le Groupement DS immobilier / CGEDS / Etra Topo / SCP Citrat pour un montant de 155 000 250 francs ; Lot 2: Le groupement FIT/CETIF/KOUAMELAN pour un montant de 396 351 520 francs Lot 3: Le cabinet CGE SOTTI pour un montant de 200 909 100 francs.	

Constatation n°2	Intitulé du marché: (ii) Fourniture d'imprimé, de registres et de documents pour les opérations de délimitation et de campagnes d'explication et de sensibilisation.
Problème relevé: Défaut de cautionnement	
Description de la constatation: Le cautionnement définitif exigé avant l'exécution du contrat n'a pas été demandé, or cette garantie de bonne exécution a pour objectif de s'assurer que le fournisseur exécute le contrat dans les délais et en qualité.	
Commentaires de l'UCP: L'UCP prend note	

3.2 Résultats de la revue des marchés passés par le FIRCA

Nos travaux n'ont pas relevé d'anomalies.

4 Volet analyse de l'exécution physique

Dans le cadre de la mise en œuvre du volet « Agriculture et Développement Rural » du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), signé entre la Côte d'Ivoire et la France le 1^{er} décembre 2012, il a été acté que le fonds alloué à ce secteur contribue au Programme d'Appui à la Relance des Filières Agricoles de Côte d'Ivoire (PARFACI).

Notre analyse sur l'exécution physique des travaux dans le cadre du projet « PARFACI », a essentiellement porté sur les activités du volet « Appui aux filières ».

4.1 Description des activités

Le PARFACI a été décliné en trois composantes qui sont :

- Appui foncier ;
- Appui aux filières vivrières ;
- Appui institutionnel.

La composante "Appui aux filières vivrières" a été confiée au Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), par le Ministère de l'Agriculture (MINAGRI), dans le cadre d'une convention d'exécution signée 8 octobre 2014.

L'objectif général de cette composante du projet « PARFACI » est d'apporter un appui à 4 filières vivrières, dont deux filières végétales (maïs/soja et légumes) et deux filières animales (piscicole et porcine) dans les différents aspects de la chaîne des valeurs : production, commercialisation, qualité-coût et système d'information sur les prix.

De façon spécifique, le financement par les fonds du C2D devra conduire à :

- Volet cultures maraichères
 - Produire des semences adaptées pour les légumes traditionnels et européens ;
 - Aménager des bas-fonds pour produire des légumes de qualité ;
 - Créer des emplois dans les bas-fonds, en particulier pour les jeunes et les femmes ;
 - Proposer des activités innovantes et des solutions pour les contraintes à la production, à la commercialisation et à l'organisation des producteurs ;
 - Contribuer à l'émergence d'une interprofession pour les productions maraichères.

- **Volet filière maïs et soja**
 - Mettre à la disposition des agriculteurs des semences de qualité ;
 - Diffuser des bonnes pratiques agricoles ;
 - Proposer des activités innovantes des solutions pour lever les contraintes à la production, à la commercialisation et l'organisation des producteurs ;
 - Contribuer à l'émergence d'une interprofession pour le soja et renforcer celles existantes pour le maïs.
- **Volet filière porcine**
 - Mettre en place une cellule au niveau de l'INTERPORCI pour un appui conseil technico- économique aux producteurs ;
 - Activer des Groupes de Défenses Sanitaires (GSD) de manières durable ;
 - Mettre en place un fond de garantie qui permet aux éleveurs d'avoir un accès aux crédits bancaires ;
 - Proposer des activités innovantes des solutions pour lever les contraintes à la production et à la commercialisation ;
 - Renforcer les capacités de l'INTERPORCI.
- **Volet filière piscicole**
 - Produire efficacement les alevins et les poissons dans les élevages ;
 - Renforcer l'interprofession ;
 - Développer des systèmes de rizi-pisciculture.

4.2 Diligences de l'auditeur et conclusions

De façon spécifique, l'audit technique porte sur les activités du volet « appui aux filières » du Projet d'Appui à la Relance des Filières Agricoles de Côte d'Ivoire (PARFACI) qui ont été réalisées en 2015.

Nos diligences ont porté sur :

- L'exploitation et l'analyse des différents rapports produits aussi bien par l'UCP PARFACI, le FIRCA que par l'ensemble des prestataires et partenaires du FIRCA ;
- Une mission de terrain dans les régions de Gbèkè, Bélier, Haut Sassandra et Marahoué ;



- Les entretiens avec les différentes parties prenantes au contrat, notamment l'UCP-PARFACI, le FIRCA, les prestataires et les bénéficiaires.

Ces diligences nous permettent d'attester que les activités ont été généralement réalisées conformément au cahier des charges initialement validé entre les parties. En effet, un certain nombre d'activités n'ont pu être exécutées comme convenu dans les contrats d'exécution signé entre le FIRCA et ses prestataires. L'approche de contractualisation suscite aussi des interrogations. Ces cas sont présentés ci-après :

4.2.1 Appui aux cultures maraichères (semences comme masse)

- *Retard dans l'aménagement des plateformes de production intensive de légumes et de soja :*

Prévu s'achever avant la contresaison 2015, l'activité relative à l'aménagement de plateformes de production intensive de légumes et de Soja a connu un retard dans son exécution. Le nouveau calendrier prévoit la livraison des sites au dernier trimestre 2016.

- *Faible production et mauvaise qualité de certaines semences de base :*

Le taux de réalisation en semence produite par le CNRA sous contrat est de 13% dont 62% en semence de légumes et 9% en semence de soja. Ces semences permettent d'emblaver 286,9 ha dont 279,7 ha de légumes et 7,2 ha de soja. Pour combler ce déficit observé auprès du CNRA, le FIRCA s'est approvisionné en semences de légumes et de soja auprès de producteurs locaux (SCOOP COVIMA de Bouaflé, COJEXPAG d'Abengourou, Adonai Culture&Food de Sikensi).

Il a été constaté lors de la campagne 2015, de faible taux de germination (20%) pour la variété de semence de piment (PM17/04A) communément appelée «bec d'oiseau» fournie par le CNRA. Pour résoudre ce problème de levée, le CNRA a eu recours à l'augmentation des quantités de semences distribuées par superficie pour le cycle pluvial 2015.

De manière générale, la faible pluviométrie et le retard des pluies, le faible taux de germination du piment dans certaines localités ont eu une incidence sur le niveau de production attendue.

- *Difficulté de conservation des semences commerciales :*

Les semenciers ont fait face aux problèmes de conservation des semences avant la finalisation du processus de certification par le LANASEM et le rachat de la production par le FIRCA et stocké au CNRA. Cette situation a engendré des pertes de production.

Commentaires UCP/FIRCA: NEANT

4.2.2 Appui à la production de soja et de maïs (masse)

- *Retard dans la distribution des intrants :*

Il a été noté un retard dans la livraison des intrants pour la campagne pluviale 2015. En effet, bien que les semences de maïs aient été livrées en avril 2015, les dernières livraisons des engrais et des produits phytosanitaires datent du 01 juillet 2015. Cette situation n'a pas permis l'application des doses prescrites d'engrais sur les parcelles mises en place durant le premier cycle.

- *Une adhésion moyenne pour la subvention à 50% des intrants par les producteurs de maïs :*

En effet, sur un objectif de 800 ha, le projet a mis en place en 2015, 2100 ha et a opté pour la subvention à 50% des intrants vu l'engouement des producteurs. Bien que sensibilisés sur leur contribution à la subvention de 50% des intrants fournis par le projet, une majorité des producteurs rencontrés n'ont pas appliqué les quantités des fertilisants nécessaires sur leurs parcelles. Ils se sont limités à la dose fournie par le projet. La non application des doses prescrites sur les parcelles pourrait entraîner de faibles productions et des difficultés dans la reconstitution des fonds intrants.

- *Mauvaise qualité de certaines semences :*

La variété GMRP 18 de maïs achetées auprès de certains producteurs semenciers locaux par le FIRCA ont connu de faibles taux de germination (moins de 20%). En effet, 2,5/3 Tonnes (soit 83%) de semences reçues étaient de mauvaise qualité.

4.2.3 Appui à la production porcine

- *La cellule technico-économique installée au sein de l'INTERPORCI :*

Bien qu'elle soit équipée pour le suivi des fermes porcines fait face au retard d'acquisition du logiciel GTTT et GTE utiles au suivi technico-économique des fermes ce qui handicap leurs performances. Ce retard est dû à une insuffisance des spécifications techniques qui ont été faites lors de la formulation du projet. Il a fallu donc reprendre les spécifications et chercher le financement complémentaire.

Le premier logiciel acquis ne prenait en compte qu'un élevage alors que la cellule avait besoin d'un logiciel capable de suivre plusieurs élevages.

- *Mise en place des unités pilotes pour la fabrication de biogaz :*

Concernant la mise en place des 08 unités pilotes pour la fabrication de biogaz, Cette activité a accusé un grand retard. Prévu débuté en 2015, le dédouanement a nécessité un certain nombre de documents administratifs qui ont beaucoup retardé le processus. La livraison de la 1^{ère} unité est prévue janvier 2016.

Commentaires UCP/FIRCA:
NEANT

4.2.4 Commercialisation des productions

Le développement du dispositif du BVP se fait donc sans obligatoirement prendre en compte les producteurs du PARFACI. Les activités des comités de commercialisation mis en place par le BVP intègrent aussi la commercialisation des produits autres que les productions du PARFACI telles que les cultures de rentes (Anacarde à Bondoukou).

Commentaires UCP/FIRCA:
NEANT

4.2.5 Pisciculture

Il ressort de notre visite de la station piscicole du CNRA à Bouaké que l'activité d'inversion hormonale des alevins est en marche. Toutefois, nous constatons un retard concernant l'objectif de multiplication. Face à ce retard, l'association des pisciculteurs (ANAQUACI) a demandé au CNRA de réaliser la production. La production d'alevins est ainsi achetée auprès du CNRA pour 35F/unité. Cet arrangement n'étant pas prévu dans la convention conclue avec l'Anaquaci, un avenant au contrat devrait être envisagé sur le sujet.

Commentaires UCP/FIRCA
NEANT

4.2.6 Structuration des producteurs

- Bien vrai que les organisations existantes aient leurs capacités renforcées (équipement, formation), l'accent n'est vraiment pas mis sur l'accompagnement des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) à leur formalisation ;
- Les contrats signés par le FIRCA avec les faitières (ANAPROMCI, UCOVISA, FEMACI, UPROMAS) de la filière maïs pour la gestion de l'appui-conseil



auprès de leurs producteurs avaient pour objectif de renforcer ces organisations professionnelles auprès de leurs membres. Le manque d'expérience et de qualification en appui-conseil des faitières à créer des « difficultés » dans la mise en route de l'appui-conseil aux producteurs et au niveau de la production.

Commentaires UCP/FIRCA:
NEANT

4.2.7 Contractualisation et suivi de la mise en œuvre effective des contrats des prestataires

- La stratégie d'intervention du FIRCA est le faire-faire. En ce sens, des contrats ou conventions sont signés avec les structures/partenaires pour la mise en œuvre des activités du C2D-PARFACI ;
- En dehors des activités d'appui-conseil aux pisciculteurs réalisés par l'APDRACI, la plupart des contrats signés n'ont pas été respecté en termes de calendrier d'exécution des activités prévues. Cela est dû à plusieurs causes : i) mauvaise programmation des activités par les prestataires ; ii) retard dans l'acquisition du matériel de travail (difficulté d'acquisition : happa au Ghana) et iii) lenteur au niveau des prestataires dans la mise à disposition des fonds aux services concernés.

Commentaires UCP/FIRCA:
NEANT



Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)

Projet « Agriculture »

Rapport d'audit financier

Période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015

Annexe

Annexe

Annexe

I-A : Liste des marchés passés par l'UCP PARFACI

N°	Intitulé Marché	Montant (F CFA)		Situation PPM au 31 décembre 2015	Situation réelle au 31 décembre 2015
		Marché	Exécuté		
1	Elaboration d'une situation de référence et élaboration d'un système de suivi-évaluation et élaboration d'une base de données et d'une cartographie	50 416 975		Approuvé	En cours d'exécution
2	Matériels informatiques (F 377/2014)	190 481 895	190 481 895	Approuvé	Exécuté
3	Acquisition de Motos	77 999 973	77 999 973	Approuvé	Exécuté
4	Etude de faisabilité de la mise en place d'un fonds d'investissement et d'équipement des exploitations cotonnières	31 836 000	31 836 000	Approuvé	Exécuté
5	Etude de faisabilité techno économique de la réhabilitation de 4 barrages hydro- agricoles.	432 295 025		Approuvé	Exécuté
6	Logiciel de gestion (Tompro, Tompaie, Monitoring et Tompmarché)	51 348 324	43 348 324	Approuvé	En cours d'exécution
7	Convention d'exécution de la composante Appui aux filières vivrier du Projet C2D -PARFACI	340 000 000	137 504 357	Approuvé	En cours d'exécution
8	Etude d'impact social du volet d'appui à la mise en œuvre de la loi sur le foncier rural du Projet d'Accélération de la Relance des Filières Agricoles en Côte d'Ivoire	39 995 000	39 995 000	Approuvé	Exécuté

Annexe

N°	Intitulé Marché	Montant (F CFA)		Situation PPM au 31 décembre 2015	Situation réelle au 31 décembre 2015
		Marché	Exécuté		
9	Etude de faisabilité de la réhabilitation et de construction de points de vente de la viande porcine en Côte d'Ivoire.	17 450 000	17 450 000	Approuvé	Exécuté
10	Etude de faisabilité pour la mise en place d'un fonds de garantie pour la filière porcine	16 607 707	16 607 707	Approuvé	Exécuté
11	EIES de la réhabilitation de 4 barrages et plaines en aval	52 510 000		Approuvé	Exécuté
12	Carburant	94 500 000	94 500 000	Approuvé	Exécuté
13	Véhicules	512 000 000	482 500 000	Approuvé	En cours d'exécution
14	Fournitures d'imprimés	90 871 800		Approuvé	En cours d'exécution
15	Recrutement d'un bureau d'ingénieur conseil chargé d'apporter une assistance technique au ministère de l'agriculture en matière de montage de dossier de bâtiment, de suivi et de contrôle de travaux	28 910 000	-	Approuvé	Non Exécuté
16	Recrutement d'un cabinet pour l'audit stratégique et organisationnel des ressources humaines du Ministère de l'agriculture	67 611 050	-	Approuvé	Non Exécuté
17	Assurance matériel roulant du C2D- PARFACI	37 436 451	37 436 451	Approuvé	Exécuté
18	Convention BNETD	260 755 000	-	En cours de finalisation	Non Exécuté



Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)

Projet « Agriculture »

Rapport d'audit financier

Période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015

Annexe

N°	Intitulé Marché	Montant (F CFA)		Situation PPM au 31 décembre 2015	Situation réelle au 31 décembre 2015
		Marché	Exécuté		
19	Recrutement d'opérateurs techniques pour l'établissement des dossiers techniques de délimitation des parcelles en vue de la délivrance des certificats fonciers individuels et collectifs dans des départements du C2D-PARFACI	752 260 870	-	Approuvé	En cours d'exécution
20	Recrutement d'opérateurs techniques pour l'établissement des dossiers techniques de délimitation des parcelles en vue de la délimitation des territoires de 1210 villages dans quinze départements du C2D-PARFACI	2 742 644 848	-	Approuvé	En cours d'exécution
21	Recrutement d'une agence – conseil en communication pour un appui media aux campagnes d'explication et de sensibilisation dans les quinze départements de la composante n°1 du C2D - PARFACI (P 116/2015)	296 033 443	-	Approuvé	Projet de marché Finalisé
22	Recrutement ONG (P 100/2015)	150 000 000	-	Approuvé	En cours d'exécution
23	Acquisition d'équipements bureautiques pour les directions départementales du foncier rural	37 170 000	-	Approuvé	Finalisation du projet de marché
24	Réhabilitation des DD et DR du MINAGRI	330 000 000	-	Non Approuvé	Non Exécuté



Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)

Projet « Agriculture »

Rapport d'audit financier

Période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015

Annexe

I-B : Liste des Marchés passés par le FIRCA

N° Contrat	objet du contrat	Titulaire	Montant FCFA TTC	Date d'approbation ou signature	Commentaires
001/C2D-PARFACI/15	Fourniture d'équipements informatiques	BATEC	16 608 500	17/02/2015	Sous contrat de la convention INTERPORCI 2014
002/C2D-PARFACI/15	Fourniture de GPS	2MB	2 700 000	18/02/2015	
003/C2D-PARFACI/15	Fourniture de motocyclettes	PROPULSION	19 647 000	19/02/2015	
004/C2D-PARFACI/15	Acquisition d'engrais	AGRO WEST AFRICA	176 309 400	28/04/2015	Acquisition
005/C2D-PARFACI/15	Acquisition de petits matériels agricoles	CODRO DISTRIBUTION et SERVICES	92 644 821	28/04/2015	groupée Maïs, soja, légumes
Marchés					
01-2015/F-PARFACI	Acquisition des équipements de conditionnement et de stockage de semences de soja grain et de maïs (type GRAINPRO)	ALL-GRO	101 138 508	16/04/2015	
02-2015/F-PARFACI	Fourniture de matériels roulant : <ul style="list-style-type: none"> • 4 véhicules de type 4X4 double-cabine • 1 véhicule frigorifique 	IVOIREMOTOR	113 000 000	21/04/2015	Contrat issu de la recommandation MS
03-2015/CS-PARFACI	Réalisation de l'étude de faisabilité technique et socio-environnementale pour l'aménagement des plateformes de production de cultures vivrières dans le cadre du PARFACI	HYDROCO	59 000 000	05/06/2015	Fonds études

Annexe

N° Contrat	objet du contrat	Titulaire	Montant FCFA TTC	Date d'approbation ou signature	Commentaires
04-2015/CS-PARFACI	Réalisation de l'étude de faisabilité technique et socio-environnementale pour l'aménagement des plateformes de production de cultures vivrières dans le cadre du PARFACI	BRLi	47 176 400	05/06/2015	
05-2015/CS-PARFACI	Réalisation de l'étude de faisabilité technique et socio-environnementale pour l'aménagement des plateformes de production de cultures vivrières dans le cadre du PARFACI	Groupeement BANI/BETICO	46 415 300	05/06/2015	
06-2015/F-PARFACI	Fabrication par les artisans locaux sous la supervision du Cabinet LOMANA CA et distribution de 5000 unités d'égraineuses manuelles de maïs aux groupements des faitières de producteurs de maïs	LOMANA CA	30 200 000	17/06/2015	
06-2015/F-PARFACI	Evaluation de la compétitivité des produits porcins locaux	FORSCOT	9 400 000	03/07/2015	
1115/FIRCA/CPPEP/PARFA CI/2015	Poste de responsable de la cellule de suivi technico-économique de l'Interporci	INTERPORCI	62 136 320	27/03/2015	S/contrat
1120/FIRCA/PARFACI/SIV EBIO/PORC/CA/2015	Mise en place d'unités pilotes de production de biogaz dans les élevages de porcs	SIVEBIO	35 000 000	21/04/2015	
1130/FIRCA/PARFACI/JC OVIS/APPUI CONSEIL/PRODUCTION VEGETALE/CA/2015	Mise en œuvre du volet appui-conseil aux producteurs de maïs grain dans les régions de mise en œuvre du C2D PARFACI (Poro et Tchologo)	UCOVISA	7 200 000	18/05/2015	RAS
1131/FIRCA/PARFACI/AN APROMCI/APPUI CONSEIL/PRODUCTION VEGETALE/CA/2015	Mise en œuvre du volet appui-conseil aux producteurs de maïs grain dans les régions de mise en œuvre du C2D PARFACI (Gbeke, Gontougo, Poro et Tchologo)	ANAPROMCI	4 980 000	18/05/2015	
1132/FIRCA/PARFACI/CO	Mise en œuvre du volet appui-conseil aux	COYEBO	3 460 000	18/05/2015	



Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)
 Projet « Agriculture »
 Rapport d'audit financier
 Période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015

Annexe

N° Contrat	objet du contrat	Titulaire	Montant FCFA TTC	Date d'approbation ou signature	Commentaires
YEBO/APPUI CONSEIL/PRODUCTION VEGETALE/CA/2015	producteurs de maïs grain dans les régions de mise en œuvre du C2D PARFACI (Gbéké)				
1133/FIRCA/PARFACI/BV P/APPUI CONSEIL/PRODUCTION VEGETALE/CA/2015	Mise en œuvre du volet appui-conseil aux producteurs de maïs grain dans la région du Gbéké	BVP GIE	5 050 000	18/05/2015	
1136/FIRCA/PARFACI/DM EME/PV/2015	Appui pour le suivi et la coordination des activités des prestataires pour les études, contrôles et travaux d'aménagement et/ou d'équipement des périmètres maraichers dans le cadre de la mise en œuvre du PARFACI	DIRECTION DE LA MAITRISE DE L'EAU ET DE LA MODERNISATION DES EXPLOITATIONS (DMEME)	8 030 960	04/06/2015	Convention de suivi d'exécution
Contrat n° 1137/ FIRCA/PARFACI/ANADER /APPUI CONSEIL/PRODUCTION VEGETALE/CA/2015	Appui-conseil aux producteurs de maïs grain dans les régions de mise en œuvre du C2D PARFACI	ANADER	49 999 400	08/06/2015	
Contrat n°1138/FIRCA/PARFACI/ FCI/APPUI CONSEIL/PRODUCTION VEGETALE/CA/2015	Mise en œuvre du volet appui-conseil aux producteurs de soja grain dans la région du Gbéké	INADES	19 000 000	09/06/2015	RAS
1148/FIRCA/PARFACI/FE MACI/APPUI CONSEIL/PRODUCTION VEGETALE/CA/2015	Mise en œuvre du volet appui-conseil aux producteurs de maïs grain dans les régions Poro et Tchologo	FEMACI	5 200 000	16/06/2015	
1149/FIRCA/PARFACI/UP ROMAS/APPUI	Mise en œuvre du volet appui-conseil aux producteurs de maïs grain dans la région du	UPROMAS	1 300 000	16/06/2015	



Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)

Projet « Agriculture »

Rapport d'audit financier

Période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015

Annexe

N° Contrat	objet du contrat	Titulaire	Montant FCFA TTC	Date d'approbation ou signature	Commentaires
CONSEIL/PRODUCTION VEGETALE/CA/2015	Gbéké				
1157/FIRCA/PARFACI/CN RA/PRODUCTION VEGETALE/CA/2015	Appui technique à la mise en place de parcelles de multiplication de semences de légumes et de soja et suivi des exploitants sélectionnés dans le cadre de la mise en œuvre du C2D PARFACI	CNRA	37 523 830	30/06/2015	
07-2015/CS-PARFACI	Evaluation de la compétitivité des produits porcins locaux	FORSCOT	9 400 000	03/07/2015	
08-2015/CS-PARFACI	Mise au point de formules alimentaires adaptées par zone agro-écologique piscicole dans le cadre du C2D PARFACI	AISA	75 970 400	21/07/2015	
09-2015/CS-PARFACI	Organisation des sessions de formation à la gestion coopérative et à l'esprit associatif des organisations de la filière porcine	FORSCOT	7 890 000	04/08/2015	
10-2015/CS-PARFACI	Organisation des sessions de formation technique spécifique des acteurs de la filière porcine	INTERFORMCI	32 806 200	06/08/2015	
11-2015/F-PARFACI	Fourniture d'aliments et hormones pour les pisciculteurs, multiplicateurs d'alevins dans le cadre du projet d'appui à la pisciculture paysanne en CI	SIPEP	119 990 600	02/09/2015	



Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)
 Projet « Agriculture »
 Rapport d'audit financier
 Période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015

Annexe

N° Contrat	objet du contrat	Titulaire	Montant FCFA TTC	Date d'approbation ou signature	Commentaires
12-2015/T-PARFACI	Travaux de réhabilitation et de construction de points de vente de la viande porcine en CI – lot 1	ETS ICBG	24 225 157	18/09/2015	
13-2015/T-PARFACI	Travaux de réhabilitation et de construction de points de vente de la viande porcine en Côte d'Ivoire – lot 2	EKM	27 197 356	23/09/2015	
1 188/FIRCA/PARFACI/DC ARA/PV/2015-Phase 2	Amélioration du système de commercialisation à travers le renforcement du dispositif du bureau de vente des producteurs (BVP) dans les régions du Bélier, Gontougo, Poro et Tchologo	BVP GIE	140 140 000	08/08/2015	
Avenant n°1 au contrat 1040/FIRCA/PARFACI/DC ARA/PV/CA/2014	Appui conseil aux producteurs de légumes – Région Poro	Bureau de Formation et de Conseil en Développement (BFCD)	6 138 000	03/07/2015	
Avenant n°01 au marché n°01-2015/F-PARFACI	Acquisition des équipements de conditionnement et de stockage de semences de soja grain et de maïs (type GRAINPRO)	ALL-GRO	0	23/07/2015	Avenant de délai
Avenant n°01 au contrat n°1049/FIRCA/PARFACI/D CARA/PV/CA/2014	Appui conseil aux producteurs de légumes – région du Tchologo	ANADER	7 020 000	14/08/2015	